

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU FINISTERE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE LANDIVISIAU



CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
séance du 13 février 2024

## Délibération n°2024-02-006

Date de convocation : 7 février 2024

Conseillers en exercice : 45	Présents : 43	Votants : 42
------------------------------	---------------	--------------

### Approbation de subventions et participations – Année 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 du mois de février à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la MPT de Bodilis, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Etaient présents

M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. MORRY Yvan, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme ABAZIOU Nadine, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme QUILLEVERE Gwénaëlle

Avaient donné  
procuration

/

Absent(s) excusé(s)

M. SALIOU Louis

Absent(s)

Mme KERVELLA Julie

Participait aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme CLOAREC Marie-Françoise

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Il est proposé de voter, pour l'année 2024, les subventions et participations suivantes :

Organismes de regroupement	Détails	Total
PETR du Pays de Morlaix		
- Fonctionnement	3,20 € x 33 471 hab.	107 107,20 €
- SAGE	0,69 € x 11 007 hab.	7 600,93 €
- SCoT	1,43 € x 33 471 hab.	47 912,13 €
Mégalis		
- Participation au fonctionnement	2 096,00	
- Bouquet de services	15 600,00	17 696,00 €
SDEF (Plan du corps de rue simplifié)		7 681,00 €
Participation à l'entente touristique du Léon		117 479,00 €
Ouestgo		750,00 €

Associations/organismes	Total
RESAM	10 000,00 €
PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeune)	7 000,00 €
ADIL	7 556,00 €
GRETA	5 250,00 €
ASAD	3 000,00 €
COALIA	3 000,00 €
EPCC – Chemins du patrimoine en Finistère	2 500,00 €
Radio Pays de Léon	2 000,00 €
Meilleurs Ouvriers de France (SnMOF)/Groupement du Finistère	300,00 €
Association ANCRE – Réseau spectacle vivant jeunes	200,00 €
Bretagne en Scène(s) – Soutien adhérent	50,00 €

Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le budget primitif 2024 adopté par délibération en date du 19 décembre 2023 ;  
Vu la conférence des maires en date du 6 février 2024 ;  
Ayant entendu son rapporteur, Mme Laurence Claisse, vice-présidente ;

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 42 voix pour, M. Samuel Phelippot n'ayant pas pris part au vote :**

- **Approuve l'attribution et le versement des subventions et participations précitées pour l'année 2024.**
- **Dit que les crédits correspondants sont ouverts au budget primitif 2024.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
le 15 février 2024.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Françoise CLOAREC.

Le Président,  
Henri BILLON.



